



## MAIRIE DE NOISY SUR ECOLE

### ENVIRONNEMENT - CAMPAGNE D'HIVER

Noisy sur Ecole, le 21 septembre 2018

Madame, Monsieur,  
Cher(e) Concitoyen(ne),

À la veille de l'hiver et comme chaque année, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai décidé de reconduire le programme de ramassage des branchages à domicile pour cette saison hivernale.

Depuis l'année dernière, une déchetterie verte municipale gratuite est implantée à l'entrée du bourg.

Par contre, le Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères (SIREDOM) a décidé de ne pas assurer, sans aucun préavis, la mise à disposition d'une benne tous déchets le matin du premier dimanche du mois.

Espérant répondre à vos attentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Concitoyen(ne), en l'assurance de mon plus profond dévouement.



*Tout cordialement,*  
Le Maire,  
  
**Christian BOURNERY**

### RAMASSAGE DES BRANCHAGES

Afin de compléter le service de la déchetterie verte, nous vous proposons de maintenir, pour la quatrième année consécutive, afin de pallier aux difficultés d'apport et de transport de branchage, le service de ramassage **gratuit** à domicile.

Son organisation est fixée comme suit :

- Le ramassage est effectué **par secteur** tous les **lundis** conformément au calendrier ci-dessous et au plan au verso.
- Le dépôt de branchages et branches d'un diamètre maximum de 10 cm, devra être réalisé sous forme de fagots non attachés, d'une longueur maximum de 1,5 m ne dépassant pas un volume de 2 m<sup>3</sup>.
- Le dépôt devra être effectué **la veille du ramassage qui sera réalisé le lundi dès 8 heures**.

P.S. : Veuillez faire attention à ne pas encombrer le domaine public par vos dépôts.

Calendrier de ramassage			
Secteur 1 Secteur boisé	Secteur 2 Bourg	Secteur 3 Auvers Bois Dormant	Secteur 4 Chambergeot Chesnaye
8 octobre 2018	15 octobre 2018	22 octobre 2018	29 octobre 2018
5 novembre 2018	12 novembre 2018	19 novembre 2018	26 novembre 2018
4 mars 2019	11 mars 2019	18 mars 2019	25 mars 2019
1 avril 2019	8 avril 2019	15 avril 2019	29 avril 2019

Plan des secteurs au dos

DECHETTERIE VERTE

Ouverte le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13 h00 à 18h00 (17h00 du 15 octobre au 31 mars)

et

le dimanche de 9h00 à 12h00



# PLAN DE NOISY SUR EGOLE SEINE ET MARNE

MILLY LA FORÊT

route de Fontainebleau

N137

ch. la trap charre

Secteur 4

Secteur 1

CHESNAYE

SAUT

voie nouvelle du gros Poirier

ACACIAS

impasse du Mont Solu

impasse du gland

ch. du gros Poirier

ch. de la paroisse

ch. du Mont Solu

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

BOIS

DORMANT

ch. du gros Poirier

ch. de la paroisse

ch. du Mont Solu

ch. de la paroisse

ch. du Mont Solu

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

Secteur 3

CHAMBERGEOT

(Ch)

(A)

(B)

(C)

(D)

Secteur 2

ch. de la grande hays Ecoles

ch. de la fontaine Saint-Martin

ch. de la paroisse

ch. du puits rond

ch. de la coudrette

ch. du puits rond

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

Parking de l'ONF

Maisons Forestières

place de l'église

ch. du Vau Maçon

ch. de la paroisse

ch. du Homeau bas

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse

ch. de la paroisse